

Signature de la Charte du Plan Communal de Développement de la Nature



Ce jeudi 23 novembre, près de 80 citoyens s'étaient réunis à la salle Polyvalente du Parc communal de Baudour afin de procéder à la signature officielle de la Charte du PCDN. Pour rappel, c'est en juillet 2005 que la Ville a souhaité mettre en place cette initiative basée sur la **participation citoyenne**.

Depuis lors, outre une étude du réseau écologique de notre Entité, six groupes thématiques (parcs publics, cours et plans d'eau, zones agricoles...) se sont mis en places afin de dégager des actions concrètes visant à préserver la richesse du patrimoine naturel et écologique saint-ghislainois. La première démarche concrète consiste à **réhabiliter le Sentier 50 dans le bois des Poteries à Hautrage**.



Mais revenons à cette soirée qui a débuté pour une élocution de l'Echevin de l'Environnement M. Danneaux suivi par une responsable de la Région wallonne et de la responsable du service Aménagement du territoire, Maite Dufrasne. Après avoir écouté la philosophie générale du PCDN, les personnes présentes ont visionné un film de la Fondation Nicolas Hulot.



Nos mandataires ont ensuite félicité tour à tour les lauréats du concours « photos nature » en leur remettant un chèque d'une valeur de 150 € ainsi qu'un livre de Yann Arthus Bertrand, « La Terre vue du Ciel ».



Symboliquement, les responsables communaux et les membres du PCDN se sont engagés à lutter contre la dégradation de la biodiversité en signant la Charte officielle du PCDN.



Les visiteurs ont ensuite pu contempler autour d'un verre et en dégustant des produits du terroir les trois expositions mises en places :

- « **Le développement durable, pourquoi ?** »

Photographies de Yann Arthus- Bertrand

- « **Sans nature pas de futur** » de la Fondation Nicolas Hulot

- **Exposition d'aquarelles animalières et de nature** de Y. Fagniard





Sachez que les personnes intéressées peuvent toujours rejoindre les rangs du PCDN